

→ Numérique responsable :

➤ Comment s'informe-t-on ? Le rôle des réseaux sociaux. Analyse critique.

## L'affaire Cambridge Analytica / les lanceurs d'alerte

Visionnage, par la classe, de 2 vidéos disponibles sur you tube :

Auteurs « Le monde » 03/2018

Doc. 1- Affaire Cambridge Analytica : pourquoi c'est grave pour Facebook et ses utilisateurs ? (2'46 )

Doc. 2- Comment FB peut influencer le résultat d'une élection ? (3'04 )

Doc. 3- Fiche ressource SPME 2019 (extrait) : « Quand les données personnelles s'échappent : l'affaire Cambridge Analytica »

### Questions

**Sur les 2 vidéos ( doc.1 et 2 ) :**

1- Sources des documents 1 et 2 :

1-1 Quel est le métier des présentateurs de ces deux vidéos ?

1-2 Quel journal édite ces vidéos ?

**Lecture du document 3 ( ci-dessous) :**

### Quand les données personnelles s'échappent : l'affaire « cambridge analytica »

*(Fiche ressources, parue dans le Dossier pédagogique de la SPME 2019 )*

En mars 2018, le quotidien américain The New York Times et le britannique The Guardian ont révélé comment une entreprise fondée à Londres, et inconnue du grand public jusque-là, a recueilli les données de dizaines de millions d'Américains sans leur consentement début 2014. Quelques mois plus tard, ce sont près de 50 millions de comptes utilisateurs de Facebook qui ont été piratés. Des affaires qui relancent la question de la protection des données personnelles.

87 millions de personnes, abonnées à Facebook, ont vu leurs données personnelles siphonnées par une société tierce, Cambridge Analytica, dans le but d'aider Donald Trump à remporter l'élection présidentielle américaine. Très concrètement, la société londonienne Cambridge Analytica a développé un logiciel pour la campagne de Donald Trump, permettant de cibler plusieurs millions d'électeurs en fonction de leur profil.

### Un simple test de personnalité a permis de siphonner des millions de données

Pour récolter ces données, l'entreprise a fait appel à un professeur en psychologie de l'université de Cambridge, Aleksandr Kogan. Pour ses travaux de recherche, celui-ci a en effet développé une application : un simple test de personnalité pour lequel les personnes étaient payées un peu moins de 4 euros. Une condition était requise pour passer le test et recevoir l'argent : se connecter à l'application avec son compte Facebook.

Se faisant, la personne donnait accès (sans le savoir, à moins de regarder dans le détail les autorisations données au moment de cliquer) à un grand nombre de données personnelles, comme sa date de naissance ou l'ensemble de ses « likes » sur Facebook. En combinant les informations du test de personnalité avec les données Facebook, Kogan pouvait déterminer un « profil psychologique » de la personne, qu'il envoyait à Cambridge Analytica.

## **Des données qui ont servi à Donald Trump**

L'application scannait également les profils des amis de la personne visée pour établir les profils de ces derniers. Ainsi, Kogan et Cambridge Analytica ont récolté directement les informations de 270 000 personnes et 87 millions de leurs amis, majoritairement américains.

Ces données ont ensuite servi à l'élaboration de campagnes de communication ultra ciblées en fonction des profils établis. « Nous avons exploité Facebook pour récolter le profil de millions de personnes. Et nous avons construit des modèles qui utilisaient ce qu'on savait d'eux pour cibler leurs démons intimes. C'était la base autour de laquelle l'entreprise était créée », a ainsi expliqué un ancien salarié lanceur d'alerte au Guardian.

Et si Cambridge Analytica a prélevé ces données personnelles pour le compte de Donald Trump, ce n'est pas un hasard : le milliardaire Robert Mercer, propriétaire de la société londonienne, est le principal donateur individuel de la campagne du Républicain. Et l'un des fondateurs de CA est Steve Bannon, conseiller de campagne puis à la Maison Blanche de Trump.

## **Une amende de 500 000 euros infligée à Facebook au Royaume-Uni**

Les révélations des journaux anglo-saxons sur cette fuite de données ont poussé Facebook à réagir. Le réseau social autorisait en effet la collecte de données à l'époque des faits. Face au scandale Cambridge Analytica, le PDG de Facebook Mark Zuckerberg a ainsi déclaré : « Il y a une rupture de confiance entre Facebook et ceux qui partagent leurs données avec nous et qui s'attendent à ce que nous les protégeons. Nous devons réparer cela ». Il a toutefois expliqué que depuis 2014, la « faille » qui a permis d'aspirer autant de données est en partie colmatée : le réseau social avait alors pris la décision d'interdire la collecte des données des amis d'un utilisateur par une application. Sans avoir pour autant demandé des comptes aux entreprises (comme Cambridge Analytica) qui avaient pu le faire. Pour ne pas avoir protégé les données personnelles de ses utilisateurs, Facebook a été condamné, en octobre 2018, à 500 000 euros d'amende au Royaume-Uni.

## **30 millions de comptes facebook ont été piratés en septembre 2018**

Alors que l'affaire Cambridge Analytica avait écorné l'image de Facebook, la société de Mark Zuckerberg a connu une nouvelle fuite de données en annonçant, le 28 septembre 2018, que près de 30 millions de comptes Facebook avaient été piratés par des auteurs inconnus à ce jour. Et parmi ces 30 millions de comptes, environ 3 millions concernent des Européens. À la suite de la révélation de cette faille de sécurité, l'Irlande, siège de Facebook en Europe, a ouvert une enquête pour le compte de l'UE pour savoir si le réseau social a « mis en place les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la sécurité des données personnelles ». C'est une première en Europe, depuis le vote du règlement européen sur la protection des données (RGPD), censé mieux protéger les données personnelles.

**Vincent Coquaz, journaliste formateur CLEMI**

2- Qu'est-ce-que l'entreprise Cambridge Analytica ? Que reproche-t-on à cette entreprise ?

3- En vous aidant des vidéos et du document 3, décrire par un schéma + mot-clés le cheminement du captage des données personnelles jusqu'à l'influence ciblée sur un résultat d'élection.

**Recherches complémentaires sur ordinateurs**  
**(wikipedia.fr est une source pertinente)**

[« **Christopher Wylie**, né le 19 juin 1989<sup>1</sup> à [Victoria](#)<sup>2</sup>, est un [lanceur d'alerte canadien](#), ancien directeur de recherche à [Cambridge Analytica](#).

En [2018](#), il transmet des documents au journal [The Guardian](#). Ces documents décrivent certaines méthodes de [Cambridge Analytica](#) et notamment l'usage de données personnelles privées de 50 millions de comptes d'utilisateurs [Facebook](#), que Cambridge Analytica n'aurait pas dû détenir et encore moins utiliser. Ces données auraient été utilisées pour optimiser certaines des campagnes politiques au cours de l'[élection présidentielle américaine de 2016](#). L'action de Christopher Wylie est à l'origine du [scandale Facebook-Cambridge Analytica](#). Lors d'une rencontre avec un comité parlementaire britannique le [28 mars 2018](#), il déclare que « Sans Cambridge Analytica, il n'y aurait pas eu de [Brexit](#) » ] *source : wikipedia*

4- Quelles élections ou quels votes ont été influencés par l'utilisation abusive des comptes Facebook ?

5- Qu'est-ce qu'un lanceur d'alerte ?

5-1 Actuellement, les lanceurs d'alerte Français sont-ils protégés par la loi ?

**6-** Citez 2 lanceurs d'alerte Français impliqués dans d'autres domaines que la politique. Qu'ont-ils dénoncé ?

-

-

**7- Donnez 4 mots-clés décrivant les sujets traités durant cette séance :**

# CORRIGÉ

CDI / Lycée La colinière / mars 2019 / C.Courraud-E.Mélu

→ Numérique responsable :

➤ Comment s'informe-t-on ? Le rôle des réseaux sociaux. Analyse critique

## L'affaire Cambridge Analytica / les lanceurs d'alerte

Visionnage, par la classe, de 2 vidéos disponibles sur you tube :

Auteurs « Le monde » 03/2018

Doc. 1- Affaire Cambridge Analytica : pourquoi c'est grave pour Facebook et ses utilisateurs ? (2'46 )

Doc. 2- Comment FB peut influencer le résultat d'une élection ? (3'04 )

Doc. 3- Fiche ressource SPME 2019 (extrait) : « quand les données personnelles s'échappent : l'affaire Cambridge Analytica »

### Questions

1- Sources des documents 1 et 2

1-1 Quel est le métier des présentateurs de ces deux vidéos ? **Ce sont des journalistes.**

1-2 Quel journal édite ces vidéos ? **C'est le journal Le Monde.**

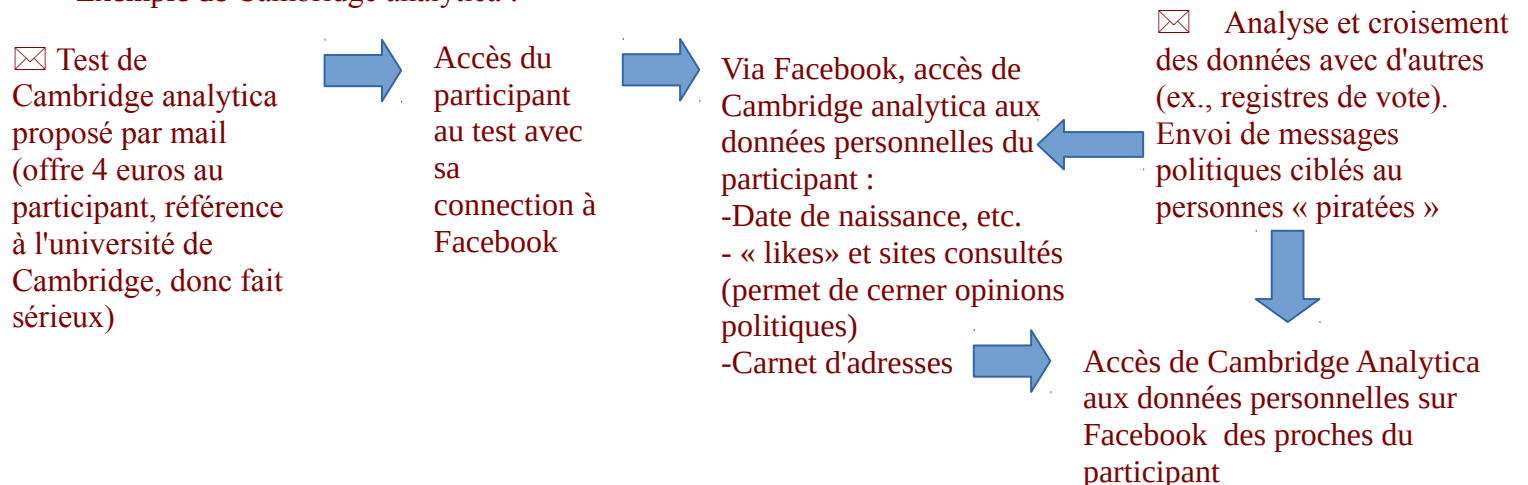
Recherches complémentaires sur ordinateurs (wikipedia.fr est une source fiable) + Lecture du document 3 :

2- Qu'est-ce-que l'entreprise Cambridge Analytica ? **Cambridge Analytica est une entreprise qui a été créée en 2014 et qui a utilisé le logiciel de test de personnalité mis au point par un professeur de l'Université de Cambridge pour capter les données personnelles des internautes participants, via Facebook.**

**On accuse cette entreprise, liée à Donald Trump, d'avoir utilisé ces données à des fins électorales.**

3- Décrire par un schéma+ mot-clés le cheminement du captage des données personnelles jusqu'à l'influence ciblée sur un résultat d'élection

Exemple de Cambridge analytica :



Les personnes ciblées sont essentiellement celles qui ne votent pas. Les messages envoyés à ces personnes peuvent dénigrer un adversaire, pour l'inciter à voter contre ce candidat ( ex : dans la vidéo n° 2 Trump/ Clinton)

Recherches complémentaires sur ordinateurs (wikipedia.fr est une source fiable)

[« **Christopher Wylie**, né le 19 juin 1989 à [Victoria2](#), est un **lanceur d'alerte canadien**, ancien directeur de recherche à [Cambridge Analytica](#).

En 2018, il transmet des documents au journal [The Guardian](#). Ces documents décrivent certaines méthodes de [Cambridge Analytica](#) et notamment l'usage de données personnelles privées de 50 millions de comptes d'utilisateurs [Facebook](#), que Cambridge Analytica n'aurait pas dû détenir et encore moins utiliser. Ces données

auraient été utilisées pour optimiser certaines des campagnes politiques au cours de l'[élection présidentielle américaine de 2016](#). L'action de Christopher Wylie est à l'origine du [scandale Facebook-Cambridge Analytica](#). Lors d'une rencontre avec un comité parlementaire britannique le [28 mars 2018](#), il déclare que « Sans Cambridge Analytica, il n'y aurait pas eu de [Brexit](#) » ] source : wikipedia

**4-** D'après les sources, quelles élections ou quels votes ont été influencés par l'utilisation abusive des comptes Facebook ?

D'après la deuxième vidéo, ce sont les élections présidentielles américaines 2016 et, selon Christopher Wylie, le vote sur le Brexit.

**5-** Qu'est-ce qu'un lanceur d'alerte ?

« C'est une personne ou un groupe qui estime avoir découvert des éléments qu'il considère comme menaçants pour l'homme, la société, l'économie ou l'environnement et qui, de manière désintéressée, décide de les porter à la connaissance d'instances officielles, d'associations ou de médias, parfois contre l'avis de sa hiérarchie. » (wikipedia.fr)

**5-1** Actuellement, les lanceurs d'alerte Français sont-ils protégés par la loi ?

Oui, sous certaines conditions.

« La loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique, dite « Sapin 2 », a créé un régime général pour la protection des lanceurs d'alerte. (...) « En résumé, le lanceur d'alerte est toute personne physique, citoyen, agent public ou salarié, signalant ou révélant une grave atteinte à l'intérêt général. La loi Sapin 2 exclut donc de la définition et par conséquent du régime général de protection les personnes morales (ex. une association, un syndicat, une entreprise). » (Source Transparency-france.org)

**6-** Citez 2 lanceurs d'alerte français impliqués dans d'autres domaines que la politique. Qu'ont-ils dénoncé ?

Par ex. :

-Domaine de la santé : Irène Frachon, médecin au CHU de Brest, a révélé le scandale du Mediator, mettant en lumière la corruption dans le milieu de l'industrie pharmaceutique (le laboratoire Servier).

-Domaine de la finance : Hervé Falciani, ancien informaticien de la banque HSBC, a fourni à l'administration fiscale française une liste de comptes bancaires non déclarés, en lien avec des soupçons de fraude fiscale et l'affaire des évadés fiscaux.

**7-** Donnez 4 mots-clés décrivant les sujets traités durant cette séance :

- réseaux sociaux - facebook - lanceur d'alertes – big data - information/désinformation – élections – propagande politique ...**